CONDITIONS DE BANQUE 2023
APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES

(Tarifs en vigueur au 1/6/2023 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 10,75% HT depuis le 1/2/2009

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte

1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.1.1.3	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	Aucun
1.1.1.5	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	Non applicable

1.2 Conditions de Clôture de compte

1.2.1	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4	Lettre de clôture juridique	Gratuit
1.2.5	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Gestion de comptes

2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB (10,75%)
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	0,25%/trimestre
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant	0,1%
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	
	- Entreprise du Retail	Taux d'intérêt contractuel majoré d'une pénalité de 2% + 15 000
	- Entreprise du corporate	Taux d'intérêt contractuel majoré d'une pénalité de 2% + 30 000
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	
	- Entreprise du Retail	Taux d'intérêt contractuel majoré d'une pénalité de 2% + 15 000
	- Entreprise du corporate	Taux d'intérêt contractuel majoré d'une pénalité de 2% + 30 000
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	- Société SA et SARL	20 000
	- Entreprise Individuelle et ONG	10 000
2.1.1.6.1	Produit Package	
	• Pack Business	15 000 hors frais d'assurance moyen de paiement
2.1.1.7	Arrêté de compte	Trimestriel
2.1.2	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	
2.1.2.1	Relevés de compte	
2.1.2.2	Mensuel	Gratuit
2.1.2.3	À la demande (mois en cours)	2 000/page
2.1.2.4	Autre période (tarif par mois)	2 000/page
2.1.3	Attestations bancaires	
2.1.3.1	Attestations ordinaires (Clôture de compte, RIB, solde...)	15 000
2.1.3.2	Attestation de redevance/non redevance	35 000
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	
	- Commissaires aux comptes	60 000
	- Référence financière pour obtention de marché/par attestation	35 000
2.1.3.4	Attestation simple	15 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.5	Frais pour procuration/ renouvellement Procuration	5 000 /procuration saisie
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Produits d'épargne	
	- PEA	3,5% plafonné à 10 000 000
	- PEL	4% plafonné à 50 000 000
2.1.6.2	Autres dépôts	3,5% plafonné à 10 000 000
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	Min 3,10%
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	Négociable
2.1.6.5	Pénalité pour diminution ou remboursement anticipé DAT	Taux du DAT minoré de 2%

2.2 Moyens de paiement

2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	Gratuit
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	
	• Sur devis minimum	500 /feuillet
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	
	- Entreprise du Retail	20 000
	- Entreprise du Corporate	30 000
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	0,10% min 20 000 - max 30 000
2.2.1.1.5	Chèques de banque sur compte en Euro	
	- Frais de dossier	12 000
	- Commission de transfert	1,7% min 10 000
	- Frais SWIFT	10 000
	- Autorisation change FINEX (tout virement > 500 000)	5 000
	- TTHU	0,60%
	- Port de lettre	1 500
2.2.1.1.6	Chèque de guichet	
	• Sur compte courant (entreprise individuelle)*	2 500

*À l'exception des nouveaux comptes sur une durée max de 2 mois

2.2.1.2	Certification de chèque		
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque		12 000
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	12 000/chèque	30 000/chéquier
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	12 000/chèque	30 000/chéquier
2.2.1.6	Frais de garde et destruction de chéquier et effet		
2.2.1.6.1	Chéquier		
	- Frais de garde		5 000/mois passé un délai de 3 mois
	- Frais de destruction (après 6 mois)		15 000
2.2.1.6.2	Effet		
	- Frais de garde		5 000/mois passé un délai de 3 mois
	- Frais de destruction (après 6 mois)		15 000
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions		
	- Frais d'incident de paiement (à l'émetteur)		35 000
	- Impayé chèque issu d'une remise (au bénéficiaire)		10 000
	- Représentation		50 000
2.2.1.8	Forfait chèque impayé<à montant X F CFA (montant à préciser)		
	- Frais d'incident de paiement (à l'émetteur)		35 000
	- Impayé chèque issu d'une remise (au bénéficiaire)		10 000
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)		Non applicable
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé) – si à l'étranger		En fonction des frais d'envoi (à la charge du client)
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés		35 000
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement		Non applicable
2.2.1.13	Encaissement de chèques		
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA		Gratuit
2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors UEMOA		
	- Encaissement		12 000
	- Frais d'envoi (courrier express)		Au réel min 30 000
	- Commission de change éventuelle		0,15%
2.2.2	Cartes bancaires		
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle		Les entreprises ne peuvent pas disposer de carte sésame (GIM-UEMOA)
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA) – carte sésame		Non applicable
2.2.2.1.1.1	Coût des retraits aux GAB/DAB de la banque du client		Néant
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA		Néant
2.2.2.1.1.3	Consultation de solde		Néant
2.2.2.1.1.4	Mini relevé		Néant
2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels		Néant
2.2.2.1.1.6	Frais annuels		Néant
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)		
	- Visa Bleue		24 000
	- Visa Elite (hors pack)		50 000
	- Visa Gold		70 000
	- Visa Platinum		109 090
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)		Cf. frais annuel tarif carte interbancaire internationale
2.2.2.3	Confection de carte en urgence		Cf. frais annuel tarif carte interbancaire internationale
2.2.2.4	Frais de reconfection de carte		Cf. frais annuel tarif carte interbancaire internationale
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel		4 545
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond		
	- Visa Bleue		10 000
	- Visa Elite		20 000
	- Visa Gold		22 727
	- Visa Platinum		27 273
2.2.2.7	Opposition carte		
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol		10 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (Société)		10 000
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif		Gratuit
2.2.2.9	Frais de garde /destruction de carte		Non applicable
2.2.2.10	Modification de contrat (carte, plafond, ...)		
	- Visa Bleue		10 000
	- Visa Elite		20 000
	- Visa Gold		22 727
	- Visa Platinum		27 273
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude		Gratuit
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)		Gratuit
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique) – uniquement pour les cartes prépayées		Gratuit
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les DAB		Gratuit
2.2.2.13.1.1	DAB de la banque du client		Gratuit
2.2.2.13.1.2	DAB autres banques locales (GIM UEMOA)		500
2.2.2.13.1.3	Retrait DAB UEMOA		
	- Réseau BOA		295
	- Hors réseau BOA		500
2.2.2.13.1.4	Distributeurs Automatiques de Billets hors zone UEMOA		
	- Réseau BOA		295
	- International hors réseau BOA		2,27%
2.2.2.13.2	Services accessibles via les GAB / DAB		
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client		Gratuit
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition d'historique de solde		Gratuit
2.2.2.14	Paiements		
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA		Gratuit
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA		2,27%
2.2.3	Virements et Prélèvements		
2.2.3.1	Virements		
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)		Gratuit
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)		10 000
2.2.3.1.3	Virement entre agence en faveur d'un tiers		
2.2.3.1.4	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)		
	- Inférieur à 50 000 000		20 000
	- À partir de 50 000 000		50 000
2.2.3.1.5	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus		Gratuit

CONDITIONS DE BANQUE 2023
APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES

(Tarifs en vigueur au 1/6/2023 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 10,75% HT depuis le 1/2/2009

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

2.2.3.1.6	Mise en place de virement permanent local ou autre	
2.2.3.1.6.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.1.6.2	Exécution de l'opération	
	- BOA	Gratuit
	- Confrères (en Côte d'Ivoire)	10 000
2.2.3.1.7	Remise de virement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.1.8	Mise à disposition de fonds	
	• Mise à disposition	
	*Domestique :	
	- Emission	20 000
	- Réception	Gratuit
	*Internationale :	
	- Emission	cf virement UEMOA
	- Réception/client	Gratuit
	- Réception/non client	10 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	
	- BOA	Gratuit
	- Confrère (en Côte d'Ivoire)	10 000
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	10 000
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	35 000
2.2.3.3	Virement de masse (en local)	10 000/opération
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	Gratuit
2.2.3.3.2	Effet à l'encaissement	5 000
2.2.3.3.3	Effet à l'escompte	
	- Commission de bordereau	0,25% flat
	- Commission d'endos	Gratuit
	- Commission de manipulation	7 000
	- Intérêt	10,75% (TBB)
	- Frais de protêt	Au réel
	- Frais de prorogation d'échéance	10 000

III. SERVICES BANCAIRES

3.1 Dates de valeurs appliquées

3.1.1	Virements reçus	Crédit au plus tard le 1er jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2	Remise de chèque	1 jour pour les chèques BOA et 3 jours pour les confrères
3.1.3	Remise confrère	JJ+2
3.1.4	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur 1er jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.5	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le 1er jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	Crédit et débit le jour de l'opération
3.1.6	Livrets d'épargne	Crédit, le 1er jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le 1er jour de la quinzaine précédant le retrait

3.2 Frais liés aux services bancaires

3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)		Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet		Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en F CFA		12 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises		
	- Commission de transfert		1,7%
	- Dossier		6 000
	- TTHU		0,60%
	- Port de lettre		1 500
	- Autorisation FINEX		5 000
	- SWIFT		10 000
3.2.5	Rejet de chèque		35 000
3.2.6	Demande d'opposition	12 000/chèque	30 000/chéquier
3.2.7	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)		50 000
3.2.8	Protêt		Au réel
3.2.9	Frais de circularisation		60 000
3.2.10	Changement de signature		Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte		Gratuit
3.2.12	Changement d'adresse		Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre		0,25% de la valeur du portefeuille/an
3.2.14	Frais de nantissement		
	- Enregistrement		Au réel
	- Inscription		Au réel
3.2.15	Frais de saisie attribution (ATD)		50 000
3.2.16	Frais de reclassement		Gratuit
3.2.17	Autres types de services bancaires		Non applicable

IV. SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	BOAweb (service de banque en ligne par internet)
	- PME du Retail	5 000/mois
	- Corporate (CAF)	10 000/mois
	- B-SMS (sms)	Gratuit
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
	- Virement domestique (local et UEMOA) via BOAweb	500
	- Virement Hors UEMOA via BOAWeb	Cf conditions de transferts hors UEMOA
4.4	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Cf rubrique 4.2
4.5	Autres types de services banque à distance	
	- Transmission quotidienne des relevés de compte par SWIFT MT 940	25 000
	- BOA Bulkpayment	Gratuit*

**les frais sur transaction sont prélevés en fonction des tarifs appliqués par l'opérateur de téléphonie mobile*

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	10 000
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	15 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	15 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	15 000
5.6	Frais de rejet suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	35 000
5.8	Certificat de non-paiement	Gratuit
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	Non applicable

VI. OPÉRATIONS SUR TITRES

6.1	Commission de conservation	
	• Droit de garde :	
	- Tranche de la valeur du portefeuille < ou = 10M	0,5%
	- Tranche de la valeur du portefeuille > 10 M	0,26% min trim. de droits de garde : 2 500
6.2	Commission sur dénouement opération (actions et obligations)	
	- Action	1,4% de la valeur du montant de l'opération
	- Obligations et bons	0,11% du montant de l'opération de soumission
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	Nous consulter
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque	Inexistant
6.5	Relevé mensuel	Gratuit
6.6	Relevé de titres à la demande	Gratuit
6.7	Autres types d'opérations sur titres	Inexistant
6.7.1	Commission de transfert de titres	0,1% de la valeur du portefeuille (minimum 10 000 par ligne + frais DC/BR)
6.7.2	Commission de nantissement de titres	10 000 + frais du DC/BR

VII. OPÉRATIONS DE CHANGE

7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
	• Vente de billets de banque en Euros :	
	- Client BOA	Max 2%
	- Non client	Max 2%
	- Traitement autorisation FINEX	2 000
	- Virement	5 000
	• Vente de billets de banque autres devises	
	- Client BOA	4%
	- Non client	5%
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Service inexistant (les chèques de voyage ne sont plus commercialisés)
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Service inexistant (les chèques de voyage ne sont plus commercialisés) Non applicable
7.4	Autres types d'opération de change	Non applicable

VIII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT

8.1 Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB + Marge)

8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD + Marge)	TBB +2,75%
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD + Marge)	TBB +2,75%
8.1.3	Crédits à court terme (MTD + Marge)	TBB +2,75%
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD + Marge)	TBB +2,75%
8.1.4.1	Autres crédits à moyen et long termes (MTD + Marge)	TBB +2,75%
8.1.5	Frais de dossier	
	• Corporate : mise en place et renouvellement	1%
	• PME : mise en place et renouvellement	2%
8.1.6	Crédit-bail	
8.1.6.1	Mobilier Nous consulter	
8.1.6.2	Immobilier	Non commercialisé
8.1.7	Financement en devises	Non applicable
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	Non applicable
8.1.9	Autres financements en devises	Non applicable
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	
	• Agios	13,5%
	• Commission de bordereau	0,25%
	• Commission de manipulation	7 000
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	Max TBB +2,75%
8.1.12	Frais de forçage des impayés pour SARL, SA	7 500
8.1.13	Frais de forçage des impayés pour entreprise individuelle	5 000
8.1.14	Intérêt de retard	Taux du crédit +2%

8.2 Crédits par signature

8.2.1	Caution sur marchés	
	• Frais de dossier	30 000
	• Pour les cautions de soumission :	
	- Frais de dossier (Montant F CFA)	
	*1 à 15 000 000	30 000
	*15 000 001 à 50 000 000	50 000
	*>50 000 000	75 000
	• Commission trimestrielle	4% l'an par trim. indivisible min 35 000

8.2.2	Cautions fiscales et douanières	
	• Frais de dossier	30 000
	• Commission trimestrielle	4% l'an par trim indivisible min 35 000
8.2.3	Aval de traites	
	• Frais de dossier	30 000
	• Commission trimestrielle	4% l'an par trim indivisible min 35 000
8.2.4	Obligations cautionnées	
	• Frais de dossier	30 000
	• Commission trimestrielle	4% l'an par trim indivisible min 35 000
8.2.5	Autres cautions et avals	
	• Frais de dossier	30 000
	• Commission trimestrielle	4% l'an par trim indivisible min 35 000
8.2.6	Frais de tirage d'état de caution	
	• PME Retail	25 000
	• PME CAF	35 000

8.3 Opérations connexes aux opérations de crédits

8.3.1	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Au réel
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	35 000
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Gratuit
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	2 000 /page
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	35 000
8.3.6	Demande de décompte	Gratuit
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Réédition : 2 000/page
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	5 000
8.3.9	Frais de dossier avenant ou prorogation/modification de caution	
	- Frais de dossier	30 000
	- Commission trimestrielle	4% l'an par trimestre indivisible min 35 000
8.3.10	Frais et commissions d'escompte	Cf. effet de commerce 2.2.3.3.3
8.3.11	Frais d'études des dossiers de prêt	Gratuit

IX. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

9.1 Encaissement chèque et effet en devises

9.1.1	Encaissement chèque en Euro	
	- Commission d'encaissement	12 000
	- Frais d'envoi	Min 30 000
9.1.2	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	
	- Commission d'encaissement	12 000
	- Frais d'envoi	Min 30 000
9.1.3	Provision pour retour chèque impayé	
	- Commission d'encaissement	12 000
	- Frais d'envoi	Min 30 000
9.1.4	Avis de sort/SWIFT	10 000

9.2 Emission de chèques et effets en devises

9.2.1	Emission de chèque Euro	Cf 2.2.1.1.5
9.2.2	Emission de chèque en autres devises	Non applicable

9.3 Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA

	• Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
	• Frais fixe d'impayés	
	- Commission d'impayés	12 000
	- Frais d'envoi	Min 30 000
	- Swift	10 000

9.4 Transferts

9.4.1	Transferts zone UEMOA	
	• Inférieur à 50 000 000	20 000
	• À partir de 50 000 000	50 000
9.4.2	Transferts hors UEMOA avec change en autres devises	
	- Commission de transfert	2,25% min 15 000
	- Frais de dossier	12 000
	- Frais SWIFT	10 000
	- Autorisation FINEX	5 000
	- Port de lettre	1 500
	- TTHU 0,60%	
	- Commission de change	0,15% min 10 000
	• Si « OUR »	
	- Commission de transfert correspondant COMTRCOR	30 000
9.4.3	Transfert hors UEMOA sans change	
	- Commission de transfert	2,25% min 15 000
	- Frais de dossier	12 000
	- Frais SWIFT	10 000
	- Autorisation FINEX	5 000
	- Port de lettre	1 500
	- TTHU	0,60%
	- Commission de change	Gratuit
	• Si « OUR »	
	- Commission de transfert correspondant COMTRCOR	30 000
9.4.4	Commission sur virement permanent non exécuté (défaut de provision)	2 000
9.4.5	Commission d'annulation de transfert	5 000

9.5 Opérations documentaires

9.5.1	Domiciliation import	
	- Frais de dossier	2 000
	- Commission domiciliation	2 500
	- Port de lettre	1 500
	- Annulation dossiers domicilié	Cf frais domiciliation import
	- Commission de dossiers en suspens	Cf frais domiciliation import
9.5.2	Domiciliation recettes d'exportation	
	- Commission domiciliation	5 000
	- Frais de dossier	2 000
	- Port de lettre	1 500
	- Annulation dossiers domicilié	Cf frais domiciliation export
	- Commission de dossiers en suspens	Cf frais domiciliation export
9.5.3	Remise documentaire import	
	- Commission de dossier	20 000
	- Commission de transfert	
	*Côte d'Ivoire	15 000
	*UEMOA	0,25% min 35 000
	*Hors UEMOA	2,25% min 35 000
	- Commission de change éventuelle	0,15% min 10 000
	- Frais de SWIFT	16 000
	- TTHU	0,60%
	- Port de lettre	1 500
	- Autorisation FINEX	5 000
	- Frais d'annulation	20 000
	- Frais de relance	10 000
9.5.3.1	Documents en souffrance	
	- Commission d'intervention et / ou de prorogation	10 000
	- Commission de dossier souffrance perçu par mois	20 000
	- Frais Swift par relance	10 000
	- Port de lettre	1 500
9.5.3.2	Remise à transférer à un confrère	
	- Frais de dossier	20 000
	- Frais d'annulation	20 000
	- Frais Swift	10 000
	- Port de lettre	1 500
9.5.4	Remise documentaire export	
	• À la réception des documents :	
	- Frais de dossier	20 000
	- Bordereau par jeu de B/L	10 000
	- Courrier express 1er jeu	Au réel min 30 000
	- Port de lettre	1 500
	- Courrier express 2ème jeu	Au réel min 30 000
	- Commission de change éventuelle	0,15%
	- Port de lettre	1 500
	- Avis de sort	10 000
	• Annulation	
	- Commission d'annulation	20 000
	- Port de lettre	1 500
	- Frais de SWIFT	10 000
9.5.5	Crédit documentaire import	
9.5.5.1	Ouverture	
	- Commission d'ouverture	3%/an min 30 000
	- Frais de dossier	15 000
	- Frais Swift	26 200
	- Port de lettre	1 500
9.5.5.2	Modification portant sur le montant ou la validité	
	- Commission	3%/an min 30 000
	- Frais Swift	10 000
	- Port de lettre	1 500
	Modification simple	
	- Commission fixe	30 000
	- Frais Swift	10 000
	- Port de lettre	1 500
9.5.5.3	Utilisation	
	- Commission d'acceptation	2% l'an par trimestre indivisible min 25 000
	- Port de lettre	1 500
	- Frais Swift	10 000
9.5.5.4	Réalisation	
	- Commission de levée de documents	0,5% min 35 000
	- Commission de change	0,15% min 10 000
	• Swift	10 000
	• TTHU	0,60%
	• Autorisation FINEX	5 000
	• Port de lettre	1 500
	• Commission de transfert	2,25% min 10 000
9.5.5.5	Annulation	
	- Frais d'annulation	20 000
	- Frais de Swift	10 000
	- Port de lettre	1 500
9.5.6	Crédit documentaire export	
9.5.6.1	Ouverture	
	- Frais de dossier	20 000
	- Commission de notification	0,1% flat min 10 000
	- Commission de confirmation	2% l'an par trimestre indivisible min 50 000
	- Port de lettre	1 500
9.5.6.2	Réalisation	
	- Commission de réalisation	0,5% flat min 30 000
	- Commission d'acceptation	2% l'an par trimestre indivisible min 30 000
	- Commission de change éventuel	0,15% min 10 000
	- Frais d'envoi	Au réel min 30 000
9.5.6.3	Annulation	
	- Frais d'annulation	20 000
	- Frais de Swift	10 000
	- Port de lettre	1 500

9.5.7	Lettre de crédit	
9.5.7.1	Ouverture	4% min 35 000 par trimestre indivisible
	- Frais de dossier	30 000
	- Frais Swift	10 000
	- Port de lettre	1 500
9.5.7.2	Modification	
	• Modification portant sur le montant ou la validité :	
	- Commission	4%/an min 35 000
	- Frais Swift	10 000
	- Port de lettre	
	• Modification simple	
	- Commission fixe	30 000
	- Frais Swift	10 000
	- Port de lettre	1 500
9.5.7.3	Annulation	
	- Frais d'annulation	20 000
	- Frais Swift	10 000
	- Port de lettre	1 500

X. AUTRES SERVICES (DIVERS)

10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	7 500
10.1.2	30 à 60 jours	7 500
10.1.3	60 à 90 jours	7 500
10.1.4	Plus d'un an	10 000
10.1.5	Supplément par photocopie	Gratuit
10.2	Boîte à lettres	30 000/an
10.3	Location de coffre-fort	Non applicable
10.4	Frais de reproduction de clé	Non applicable
10.5	Demande de renseignements sur client	Gratuit
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	Gratuit
10.7	Demande de renseignements financiers	Gratuit
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	Gratuit
10.9	Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
10.10	Information annuelle des cautions	20 000
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	Gratuit
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	2% HT du solde du compte du défunt plafonné à 2 500 000
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	Gratuit
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Gratuit
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	50 000
10.13.1	Lettre d'avertissement	Gratuit
10.13.2	Lettre d'injonction	Gratuit
10.14	Attestation d'avoirs	10 000
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	Non applicable
10.16	Frais rapport de crédit relatif à une demande de prêt (BIC)	1 000
10.17	Authentification de tout document reçu de la clientèle	10 000 /acte + frais de greffe au réel
10.18	Inscription d'actes au greffe	10 000 /acte + frais de greffe au réel
10.19	Enregistrement d'actes a la DGI	10 000 + frais fixe d'enregistrement (au réel)
10.20	Crédit immédiat (suite à la remise d'un chèque)	5 000

Méthode de calcul du taux effectif global (TEG)

Le TEG est le taux qui intègre l'ensemble des coûts liés au prêt notamment, le taux d'intérêt, les frais de dossier et l'assurance.

Exemple de calcul du TEG :

RUBRIQUE	VALEUR
Montant du prêt	1 000 000
Taux d'intérêt	8,5%
Durée	12 mois
Frais de dossier	10 000
Taxe	10%
Assurance (flat)	4 500
TEG	**12,33%**

La formule mathématique du TEG se présente comme suit :

$$\sum_{k=1}^{k=m} \frac{A_k}{(1+i)^{t_k}} = \sum_{p=1}^{p=n} \frac{A_p}{(1+i)^{t_p}}$$

i : le taux effectif global annuel (peut être arrondi à la première décimale.
k : le numéro d'ordre d'un déblocage de fond
Ak : le montant de déblocage numéro k
tk : intervalle de temps entre le premier déblocage et le déblocage numéro k (exprimés en années et fractions d'années)

p : le numéro d'ordre d'une échéance de remboursement
n : le numéro d'ordre de la dernière échéance
Ap : le montant de l'échéance numéro p
tp : intervalle de temps entre le premier déblocage et l'échéance numéro p (exprimés en années et fractions d'années)